



EN DIRECT DU CCE DU 12 SEPTEMBRE 2017

Présidence du CCE : M. Christian METTOT, Directeur DRH-DS

En présence de Mme Tirilly, DRH-DS adjointe

M. Mettot ouvre la séance à 14H00 et indique qu'il est nécessaire de nommer une secrétaire de séance, en l'absence de la secrétaire du CCE. Il constate l'absence des organisations syndicales CGT, FO et Sud.

La CFDT intervient pour demander le report au 13/09/2017 de la présente séance du CCE. La délégation de la CFE CGC s'associe pleinement à cette demande.

M. Mettot précise que la date était fixée ainsi dans l'agenda social, alors que la journée d'action syndicale contre la loi travail organisée ce jour était connue par avance. Cette date a été maintenue en connaissance de cause par les représentants des organisations syndicales de l'Afpa.

De fait, en cas de report, les points qui devaient être traités ce jour pourraient être considérés comme traités d'office. Par ailleurs, au vu du cadencement fixé, en reportant au 13/09/2017 l'ensemble des points prévus ce jour ne pourra être traité.

M. Mettot propose le report de points important, notamment ce qui relève de l'obligation légale, soit l'information-consultation sur le projet d'accord collectif sur les frais de santé.

A traiter également, le service civique, les informations du président, les informations trimestrielles, et le plan 500.000. Certains sujets pourront être calés à un autre moment, pour ce qui a trait au plan de formation (bilan 2016, et point 2017).

Suggestion CFDT : reporter ce qui a trait au plan de formation, y compris l'orientation stratégique 2018, sur la commission Formation professionnelle et Emploi du CCE, en amont d'un prochain traitement en CCE.

Au vu des échanges, M. Mettot indique la nécessité d'un point de calage sur le cadencement à effectuer avec Mme la Secrétaire du CCE, en ouverture de la session du 13/09/2017.

La séance est levée à 14H15

**Vos élus CFE-CGC :
Michel FEYAERTS, Fabrice OGLIASTRO**

<http://www.cfecgcafpa.org/>



permanence@cfecgcafpa.org